

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 10
Nombre de Votants : 12
Date de la convocation : 2 FEVRIER 2023
Date de l'affichage : 2 FEVRIER 2023

Envoyé en préfecture le 13/02/2023
Reçu en préfecture le 13/02/2023
Publié le 13/02/2023
ID : 073-217302785-20230207-2023_11-DE



Votes pour : 12
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Séance ordinaire du SEPT FEVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS

L'an Deux Mil Vingt-Trois, le sept février à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes BORONAT Virginie, CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien, ROL Yves

Absents : M. ROCHETTE Christian procuration à M. ROL Yves
 Mme NEYROUD Aurélie procuration à M. BALANSARD François

M. ROL Yves a été désigné secrétaire.

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE AUX COURS D'ITALIEN VIA L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ITALIEN POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ✓ **VOTE** une participation financière de 131 € (cent-trente et un euros) au profit de l'Association pour la Promotion de l'Italien pour l'année scolaire 2022/2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire

